



ESPLANADE

En raison de l'ouverture du chantier de construction de logements à la route de Meinier, les différentes mesures annoncées dès 2016 vont être mises en œuvre. Celles concernant le déplacement de la déchèterie et la sécurité aux abords de l'école vous ont été précisées par deux récents tous-ménages ; elles sont rappelées ici pour mémoire.

Bien qu'englobé dans la surface dédiée au chantier, le centre communal reste ouvert, sans aucune restriction d'utilisation. Ses abords sont, en revanche, totalement inaccessibles.

À compter du 13 février :

- Les deux courts du Tennis Club de Vandœuvre sont fermés. Les autorités négocient avec le centre sportif de Rouelbeau et le Tennis Club des SIG un accès facilité pour les Vandœuvriens.
- Le « terrain vert » disparaît. Un mini-terrain de football provisoire sera aménagé, ce printemps, dans le parc de la mairie. Une nouvelle surface de sports-loisirs, faisant partie du projet Esplanade, sera construite devant la salle de gymnastique.
- La déchèterie provisoire, offrant les mêmes prestations, est d'ores et déjà ouverte, au chemin de Marchepied.
- Toutes les places de stationnement autour du centre communal sont supprimées pendant la durée du chantier.
- Des mesures de circulation et de mobilité ont été mises en place avec l'aval de la Direction générale des transports (DGT). Afin de garantir la plus haute sécurité des élèves de l'école, leur cheminement et le stationnement dans le village ont été adaptés et deux lieux de dépose-minute ont été créés. Seul le parking souterrain est disponible pour des stationnements de longue durée.
- Afin de réaliser les travaux de déviation des canalisations sises sous la route de Meinier, celle-ci sera fermée à toute circulation, devant le centre communal, dès la fin mars et pour une durée d'environ deux mois. Des déviations, signalisées bien en amont, seront mises en place par la DGT.

Les autorités sont conscientes des désagréments engendrés par ce chantier, dans le village. Des difficultés sont inévitables. Tout sera mis en œuvre pour les atténuer. Un temps d'adaptation sera nécessaire.

Nous comptons sur votre compréhension et votre respect des mesures prises.

Les Autorités communales